

18
Decembre 1991

LOUS MITIEYS D'AZUR

BULLETIN D'INFORMATION



AVEC LE SOUTIEN DU



CRÉDIT AGRICOLE

AGENCE DE SOUSTONS

LE MOT DU MAIRE

Faire le bilan de l'année 1991 n'est pas chose aisée. On ne peut cacher les problèmes survenus au sein de l'équipe municipale. Ayant été élu par une forte majorité d'entre vous, je continuerai à vous servir fidèlement par respect du suffrage universel.

Le programme qui vous avait été présenté sera donc poursuivi. Les logements sociaux seront achevés le 31 mars. Six nouvelles familles s'installeront chez nous. Le terrain réservé à la construction de la salle polyvalente sera acquis en 1992 après une longue procédure d'expropriation. La construction de cette salle ne pourra être envisagée cette année. Le montage financier n'étant pas encore réalisé. Pourtant, cette réalisation comblerait les vœux de notre Compagnie d'Archers pour leur entraînement. Elle résoudrait aussi le problème de la fête de Noël de nos Ecoles publiques. A mon grand regret, cette fête n'a pu avoir lieu à Azur, cette année, la salle étant trop petite.

Pour la zone artisanale, des pourparlers sont en cours avec les communes voisines de Messanges et Moliets. L'implantation est prévue à côté de l'usine d'incinération, route de Moliets.

L'intercommunalité dont on parle tant, doit s'exercer en priorité entre petites communes. C'est grâce au regroupement scolaire qu'une nouvelle classe maternelle a été ouverte à Moliets et que 48 élèves fréquentent notre groupe scolaire.

Dans le même ordre d'idée, vient de se créer une Association culturelle 'Le Vent du large'. Quelques Azuriens, toutes générations confondues, assistaient à la première réunion. Je souhaite longue vie à cette nouvelle association.

Pour terminer, je veux remercier et féliciter tous les Azuriens qui, au travers des diverses Associations locales, ont assuré bénévolement une animation très réussie en 91. Je souhaite que les jeunes s'investissent dans un nouveau Comité des fêtes. Je reste à leur disposition pour les aider.

Meilleurs vœux et bonne année.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Logements sociaux

Les 6 logements sociaux sont financés par:

- un prêt locatif aidé du Crédit foncier de 1 613 294F au taux de 7% remboursable en 25 ans.
- un prêt relais TVA du Crédit foncier de 320 000F au taux de 9,95%.
- un prêt complémentaire du Crédit Agricole de 160 000F au taux de 9,90% remboursable en 15 ans.

Les loyers mensuels seront de 2 500F pour 1T4 et 1 700F pour 1T3.

SITCOM

Le programme des déchetteries est accéléré :

- ouverture prochaine de la déchetterie de Capbreton
- construction de la déchetterie du secteur de Tarnos
- achat de la déchetterie de Vielle St Girons

La participation des communes sera basée sur le tonnage des ordures ménagères.

Révision du Plan d'occupation des sols

Le Conseil municipal décide de prescrire la révision du POS, de demander les services de la DDE mis gratuitement à la disposition de la commune et de solliciter de l'Etat une subvention.

Ecole de musique de Soustons

Le Conseil Municipal décide de ne pas participer car cette éventuelle participation engendrerait d'autres demandes pour divers loisirs.

Redevances ordures ménagères

Camping municipal: 20 274F

Camping Lacaze : 2 534F

CCE Banque de France: 2 826F

Auberge du Soleil: 1 907F

Café Les Platanes: 545F

Camping La Paillette: 31 425F

Camping St-Jean: 218F

Hôtel les Pins: 1 907F

Restaurant Frèche: 1 907F

Concession d'affûts au lac:

Le bail sera délivré sur présentation du permis de chasse. De ce fait, 2 concessions n'ont pas été renouvelées et seront attribuées ultérieurement.

Vente de pins du 5 novembre

-lot n°1 de 615 pins pour 170 600F HT

-lot n°2 de 739 pins pour 218 000F HT.

Chenil de Birepoulet

Désormais une différence sera établie entre la fourrière et le chenil. Le Syndicat de communes s'occupera de la fourrière. La SPA s'occupera du chenil (refuge, pension).

Budget supplémentaire de la commune

- Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à 107 000F
- Dépenses d'investissement: 5 094F
- Recettes d'investissement: 40 092F

Budget supplémentaire du camping

- Dépenses de fonctionnement: 41 488F
- Recettes de fonctionnement: 169 900F
- Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à 31 120F

Surveillance du restaurant scolaire

Une deuxième personne, Mme Darracq, a été recrutée pour la surveillance de 12h15 à 13h15.

Camping

Le Conseil donne un accord de principe pour embaucher un gérant du 1er avril au 30 septembre. Il faut prévoir un logement et définir les responsabilités de ce poste.

TARIFS 1992

Salle des fêtes	550F/trimestre
Loyer presbytère	600F/mois
Loyer logement école	1 300F/mois (chauffage compris)
Cuisine pour repas Associations	100F
Salle des fêtes apéritif-repas pour les Azuriens:	200F

Gîte rural

Juin et septembre:	750F/semaine
Juillet et août	1 450F "
Hors saison	650F "

Prêt remorque (2ème fois) 100F

Droits de pêche (comme soustons)

1ère catégorie	283F
2ème catégorie	129F

Affûts au lac

30m ² de surface	350F
m ² supplém. d'affût	5F
m ² supplém. barrage	5F

Cimetière

Fosse	250F
Concession perpétuelle	300F/m ²
" Trentenaire	110F "
"	220F "

Assainissement

Surtaxe 3,10F/m²
Raccordement réseau 2 500F

Ordures ménagères

Pour mémoire,
coût de la t. incinérée 260F

* Sédentaires: maison 110F
Personnes (maxi 5) 70F
* Résidences secondaires
forfait: 280F
Campings-restaurants 590F/t

Régie des eaux

Abonnement	72m ³	300F	m ³ supplém.
	100	410	3,90
	200	755	3,60
	500	1 715	3,30
	1 000	3 000	3,10
	6 000	18 000	3,00

Prix de réouverture en cas de non paiement: 200F
Pénalité paiement hors des délais 50F
Robinet avant le compteur 150F

Pour mémoire, prix du m³ facturé par Soustons 1,71F

Minigolf 13F

Taxe de séjour

du 15 juin au 15 sept. 1F commune
0,10F département

Concession planches à voile 2 000F

Bail épicerie camping 35 000F HT

Bail bar camping 6 000F HT

Camping municipal

Arrhes pour réservation 250F (dont 80F de frais de réservation)

Taris journaliers TTC:

- Voiture + emplacement 25,50F

- Voiture supplémentaire 8,00F

- Eau + électricité 6A (supplément) 11,00F

- Adulte 14,00F

- Enfant 8,00F

- Chien admis en laisse 6,00F

- Garage mort 14 juillet-15 août 53,50F

- Garage mort autre période 25,50F

Pour séjour supérieur à 2 mois, paiement tous les 15 jours.

ETAT-CIVIL

Naissances:

Bienvenue à Adryana BRUTAILS née à Dax le 18 octobre 1991

Décès:

Andrée LARRERE née le 30 novembre 1934 et décédée le 11 novembre 1991.

Toutes nos sincères condoléances.

LES ECHOS DES ASSOCIATIONS

Aux archers

La famille LAHARY a encore servi de locomotive aux archers d'Azur.

Mais de nouveaux noms apparaissent dans les divers palmarès.

La récolte de médailles pour la saison 90/91 a été excellente.

-Tir en salle:

10 février: championnat de ligue à Libourne.

- LAHARY Béatrice: 2ème (- de 18 ans)

- LAHARY Nathalie: 1ère (minimes)

- LAHARY Eric: 3ème (benjamin)

17 février: championnat Espoir à Langon

- SIMON Nathalie: 1ère (minime)

- LAHARY Thierry: 2ème (benjamin)

- SIMON Laurent: 3ème (- 18ans)

-Tir en campagne:

23 Juin: championnat des Landes à Azur

- Médaille d'or: LAHARY Pépé

LAHARY Sylvie

LAHARY Béatrice

LAHARY Nathalie

LAHARY Eric

- Médailles d'argent: LAHARY Marie-Claire

SIMON Nathalie

LAHARY Thierry

- Médailles de bronze: LAMOUREUX Paule

23 juin: championnat de ligue à Azur

LAHARY Pépé: 3ème (+ de 18 ans)
LAHARY Sylvie: 2ème
LAHARY Marie-Claire: 3ème
LAHARY Béatrice: 1ère
LAHARY Nathalie: 1ère
SIMON Nathalie: 2ème
LAHARY Eric: 2ème
LAHARY THierry: 3ème

13 et 14 juillet: championnat de France à Sedan.

LAHARY Béatrice: 2ème
LAHARY Nathalie: 3ème
LAHARY Eric: 4ème
LAHARY Thierry: 15ème
LAHARY Marie-Claire: 12ème
LAHARY Pépé: "milieu de peloton"

FITA

30 juin: championnat de ligue à Mareuil

LAHARY Béatrice: 2ème

10 août: championnat de ligue Beursault à Azur.

- Médailles d'or: LAHARY Pépé
LAHARY Béatrice
LAHARY Nathalie
LAHARY Thierry
PAYAN Denise
- Médaille d'argent: LAMOLIATE Jean
- Médaille de bronze: LARRERE Gilles

Sur l'ensemble de la saison, les Archers d'Azur terminent à la 5ème place du Grand prix d'Aquitaine. La nouvelle saison a bien débuté avec déjà d'excellents résultats. Cette année, une quarantaine de tireurs défendront les couleurs azuriennes.

DATES A RETENIR: 12 avril et 8 juin: concours de tir en campagne à "Couchitre".

La dernière semaine du mois d'août 1993, AZUR connaîtra un grand événement. En effet, le stade municipal a été retenu comme terrain d'entraînement des futurs championnats du monde juniors qui auront lieu à Moliets.

Calendriers 1992: Les Archers d'Azur distribueront leurs calendriers vers la fin de l'année et ils remercient d'avance les habitants de la commune de l'accueil qui leur sera fait.

L'Association paroissiale

Le dimanche 25 août, à l'occasion des fêtes d'Azur, l'Association paroissiale a invité les Azuriens à un vin d'honneur animé par l'Harmonie d'Herm. Cette manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur générale.

En cette fin d'année, nous vous présentons nos meilleurs voeux.

Passez de bonnes fêtes et rendez-vous le 15 mars pour la traditionnelle kermesse paroissiale. Nous comptons comme les années précédentes sur votre présence.

BONNE ANNEE

VIE DE L'ECOLE

=====

Devant le nombre grandissant d'enfants arrivant en âge de fréquenter l'école maternelle les municipalités, regroupées dans le SIVU Pédagogique du Marensin, ont dû construire une nouvelle salle pour l'école maternelle à Moliets.

C'est ainsi qu'à la rentrée scolaire de septembre nos "petits" ont eu le plaisir de découvrir une nouvelle salle spécialement aménagée pour eux ainsi qu'une maîtresse supplémentaire.

Notre groupe scolaire compte donc 5 institutrices.

A AZUR cette année 48 élèves fréquentent nos deux classes :

- . 17 élèves en CE1
- . 9 élèves en CE2
- . 10 élèves en maternelle grande section
- . 12 élèves en cours préparatoire.

Tout ce petit monde met de la gaieté dans notre village lors des récréations.

Suite à cette augmentation d'effectif, et sur la demande du Conseil d'école (regroupant les 3 communes) le SIVU a décidé la création d'un poste de surveillance pour la cantine et aider les petits à manger.

Une employée a donc été recherchée pour effectuer ce travail, à raison de une heure par jour. C'est Madame Chantal DARRACQ qui a été nommée.

Le loto de l'école d'AZUR a remporté un modeste succès.

Après quelques années de dévouement le trésorier de l'association des parents d'élèves a cédé sa place. Nous le remercions vivement et par la même occasion nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu participer de loin ou de près jusqu'à présent pour cette association.

Le nouveau bureau est le suivant :
Président FESANCIEUX Bernard
Trésorier DALEAU Cathy
Secrétaire CALCOS Lili

En 1992, ça serait "chouette" ...

Si les guerres finissaient

Si les enfants qui n'ont pas de famille, en trouvaient une

Si c'était tous les jours Noël

Si tous les enfants avaient de la nourriture

Si on n'allait plus à l'école

Si on ne faisait plus de mal aux animaux

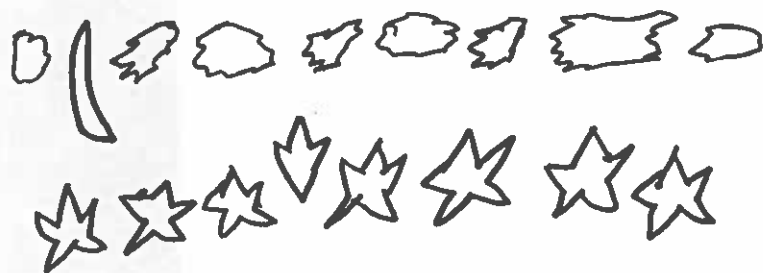
Si les violences faites aux enfants s'arrêtaient

Si on pouvait voyager dans tout le monde

Si on réussissait à guérir les maladies graves

Si tous nos rêves se réalisaient ...

Bonne année à tous



Le coin des Retraités

Comme chaque année, les Retraités d'Azur ont passé de bons moments ensemble en se retrouvant lors de goûters à l'occasion de la Fête des Rois, du Carnaval... Des repas ont été organisés: repas du Club, repas des asperges... toujours très appréciés puisqu'ils permettent aux membres du Club de s'échapper du quotidien, vivre autre chose, communiquer entre amis, plaisanter, rire ou...confier ses peines, en fait parler de tout et de rien, l'essentiel étant de se trouver en bonne compagnie et de passer une excellente journée!

Traditionnellement ont été organisés des voyages à Ibardin et Dancharia, toutefois moins nombreux que les autres années.

Un voyage à Sare avec méchoui dans les grottes a laissé à tous de bons souvenirs, mais la journée la plus mémorable a sans doute été celle qui a réuni, au mois de mai, les membres du Club à St-Pée sur Nivelles, au village d'Ibarron, pour assister à la reconstitution d'une noce basque dont le marié fictif n'était autre que le célèbre Michel Etcheverry, qui participa au banquet et enthousiasma son

public par un récital de qualité. De l'humour, de la danse, des chansons, une ambiance extraordinaire pour tous!

Une bonne année en somme que cette année 1991!

Bonjour 1992... et bonne année à tous!



Avec les chasseurs

Cette saison de chasse peut d'ores et déjà être considérée comme acceptable. Faisans abondants; tous ceux qui pratiquent cette chasse en ont mis au moins un dans le carnier. Saison normale pour le lièvre. En dehors des 3 équipages qui s'adonnent régulièrement à cette chasse, plusieurs chasseurs ont eu le plaisir d'en ramener un à la maison.

Les battues au grand gibier connaissent toujours le même succès et une chaude ambiance, exemple, le méchoui du samedi soir. Le tableau concernant les cerfs et biches a été réalisé très rapidement. Il n'en va pas de même pour les chevreuils, mais la saison n'est pas encore terminée. Si on veut éviter les plaintes des sylviculteurs et des agriculteurs, il faut maintenir les populations de grand gibier à un niveau acceptable.

Question gibier migrateur, les oies très nombreuses pour les passages d'automne, ont procuré de belles satisfactions aux tormayres.

Par contre, seule, notre alouette des champs a été absente ce mois d'octobre, jetant la désolation dans les célèbres cabanes de fougère. Espérons qu'elles seront plus nombreuses l'année prochaine.

Les palombes ont préféré rester dans les immenses champs de maïs. Les chasseurs patients peuvent en prendre quelques unes au guet. J'ai gardé la bécasse pour terminer le gibier migrateur. Depuis le 25 octobre et jusqu'à ce jour, elle fréquente régulièrement nos bois et marais. En améliorant le biotope, les fortes pluies de septembre, ont apporté la nourriture nécessaire. Elle fait la joie de tous les amateurs de la belle mordorée. Pour les bécasses, ce sera une saison exceptionnelle.

AZUR compte 85 porteurs de permis. Que chacun d'entre eux réalise que la chasse n'est pas seulement une cueillette; il faut aussi semer. Si notre commune est bien pourvue en gibier sédentaire, elle le doit au travail important effectué par des chasseurs bénévoles. Nous devons les remercier et les encourager à poursuivre leur effort pour que la chasse banale survive. L'ACCA D'AZUR vit en grande partie grâce à la cotisation de ses adhérents.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DU 1er SEMESTRE 1992

Tir à l'arc:

à Couchitre :e 12 avril
" le 10 juin

Retraités:

Assemblée générale le 8 janvier
Repas fin janvier (le mercredi)
Février: goûter merveilles
Mai: repas asperges

Parents d'élèves:

Loto le 1er février à Moliets (les 3 associations groupées)
Carnaval: 21 mars - un char par commune
Kermesse scolaire: 13 et 14 juin

Association paroissiale:

le 15 mars, repas

Obligations légales

L'arrêté du 25 janvier 1991, relatif aux installations d'incinération de résidus urbains, qui fait suite aux directives CEE de 1989, oblige le Syndicat à modifier les équipements de Benesse et Messanges.

Ces modifications consistent, pour l'essentiel, à adjoindre un système de traitement des fumées, à chaque ligne de four, afin de respecter les taux fixés par cette réglementation pour ce qui concerne principalement les poussières, les acides et les métaux.

De plus, on doit mettre en oeuvre la séparation des machefers, des cendres volantes et des résidus de traitement des fumées.

Dans cet APS (Avant Projet Sommaire), on a aussi pris en compte:

- le passage au tonnage horaire maximum des fours
- le déferrailage des machefers
- l'installation d'une ligne de chargement spécifique des déchets hospitaliers.

La première étape de la mise en conformité sera le lancement d'un concours permettant de choisir le système de traitement des fumées.



Lors d'un récent sondage commandé par l'Anred à la Sofres, en janvier 1991, 70 % des Français estiment que le traitement des déchets est un problème très important. La plupart d'entre eux (63 %) portent un jugement négatif sur la gestion des déchets dans l'Hexagone mais un bon nombre (31 %) se considèrent les principaux responsables de cet état de fait. 15 % seulement des interviewés pensent que cette responsabilité revient aux municipalités, ce qui corrobore le fait que ces dernières sont perçues à 48 % comme le meilleur niveau pour résoudre la question de la gestion. Volontaires, les Français sont prêts pour contribuer à améliorer la situation : 71 % sont prêts à trier leurs ordures pour faciliter le recyclage, 38 % affirment qu'ils boycotteraient des produits dégradants pour l'environnement et 26 % qu'ils achèteraient des emballages consignés. Par contre, 47 % seulement seraient prêts à payer plus cher des produits qui se recycleraient plus facilement.

USINE DE BENESSE-MAREMNE

Estimations d'avant projet sommaire
Montants - Base octobre 1991

I, Traitement des fumées: TTC 39 731 000F

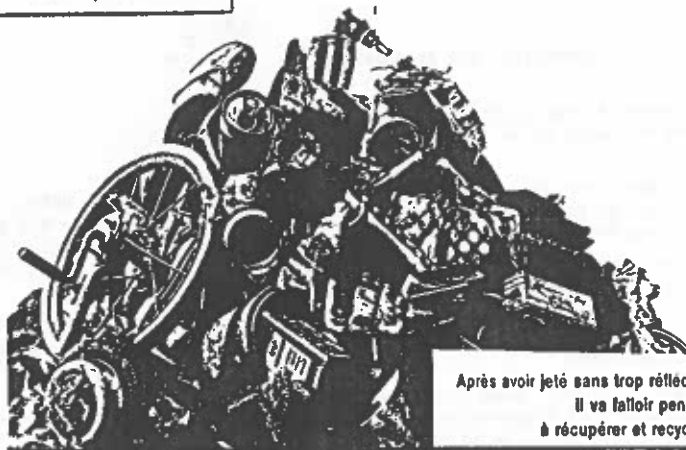
II Traitement des déchets hospitaliers: I 144 490F



DÉCHETS : LE GRAND DÉFI DU RECYCLAGE

Un gisement pas négligeable de matières premières

Inexorable, le flot des déchets ne cesse d'augmenter. Le cap du kilo par jour et par habitant est atteint, voire dépassé. Devant une telle ampleur il n'est plus possible d'ignorer le phénomène, de le cacher dans des décharges à tout faire, ou de le faire disparaître dans un grand feu purificateur. Il faut gérer les déchets au plus juste prix : celui de l'environnement et de la qualité de la vie mais aussi celui que tout un chacun devra bientôt consentir à payer. Il va devenir nécessaire de collecter autrement ces poubelles triées à pleines - et cela interpelle d'abord les élus - mais il va falloir penser aussi à mieux récupérer, valoriser davantage, produire des biens plus « écologiques », et cela concerne tout le monde : industriels, fabricants, distributeurs, municipalités et consommateurs. Tâche difficile mais en bonne voie.



Après avoir jeté sans trop réfléchir
il va falloir penser
à récupérer et recycler



SITCOM côte sud des Landes

DECHETTERIE

DEMARRAGE DES DECHETTERIES

Au 1er juillet s'ouvre la déchetterie de Soorts qui dessert le secteur

Angresse, Hossegor, Seignosse et permet la fermeture des décharges sauvages d'Angresse et du Penon.

Les nombreuses concertations entre les communes et les services du Syndicat ont permis de définir la quasi-totalité des lieux d'implantation des déchetteries.

A l'origine, la réalisation du schéma avait été prévue sur trois ans. Compte tenu des demandes pressantes des communes adhérentes, et de l'accord unanime du Comité, tout sera mis en oeuvre pour que les équipements soient mis en place dans les quinze mois.

Ce projet, engagé depuis 5 ans:

- qui a nécessité de nombreuses études, notamment celle de l'Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets

- qui a provoqué nombre de discussions et concertations entre les élus et avec les administrations

- qui a obligé la modification des statuts du Syndicat et la mise en place d'une structure

devrait voir une concrétisation rapide.

Il reste encore à faire, pour arriver à une gestion correcte de la récupération et de l'élimination des déchets.

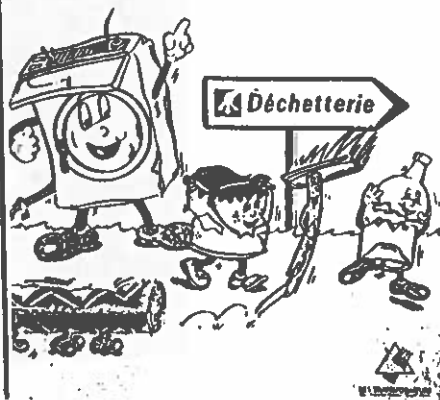
Outre les déchetteries, c'est l'ensemble des moyens d'élimination qu'il faut parfaire : traitement des fumées de nos usines, suppression des décharges sauvages, création d'un centre d'enfouissement technique et de récupération, valorisation de l'énergie thermique des usines, amélioration et diversification des circuits.

La fermeture des décharges sauvages oblige le Syndicat à mettre en place des solutions pour les déchets d'origine artisanale et commerciale.

Des efforts importants sont consentis par les communes pour mener ce chantier à bonne fin.

- Michelle ANGLAD -

"DECHETTERIE, LE REFLEXE A SUIVRE!"



mais apprécié de toute la population AZURIENNE et qui dépasse quelques fois la frontière communale.

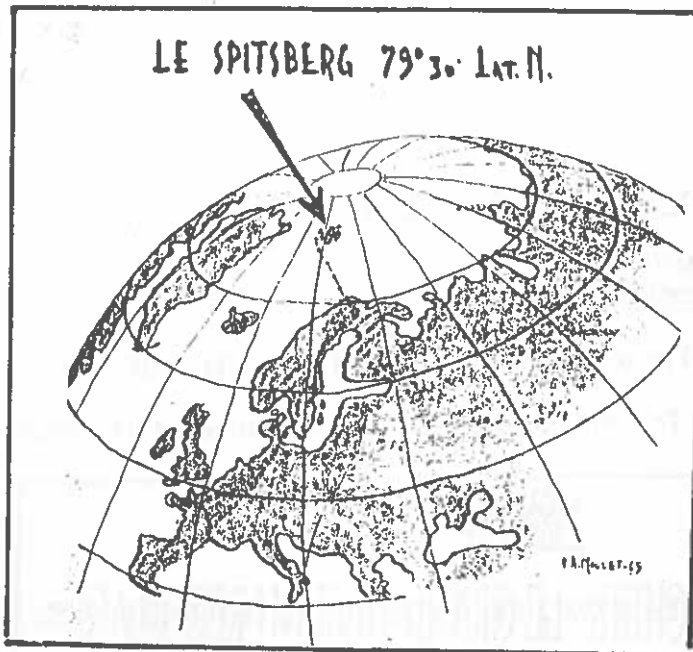
Il est d'autant plus suivi qu'il peut être agrémenté de petits récits d'histoires ou d'aventures vécues ou mythologiques que peuvent connaître ou avoir vécu les ressortissants de notre petite commune.

Dans ce numéro hivernal, quoi de plus naturel que de relater les aventures exceptionnelles d'un natif du pays, au temps des premières explorations polaires de l'Arctique.

Les récits de notre auteur, dont nous vous laisserons deviner l'identité, nous mèneront tour à tour à la découverte et à la conquête des éléments glaciaires, ainsi que sur les découvertes Archéologiques qui nous feront découvrir les voyages des pêcheurs de la côte basco-landaise aux océans glaciaires arctiques.

En premier épisode :

plonger
sous
la
banquise



C'est par un jour ensoleillé du début d'un mois de Mai prometteur que je quittais BREST pour les terres les plus inhospitalières du globe.

En effet, une lettre du Ministère des Armées me mettait, pour la deuxième année, à la disposition de la Section "Géographie" du Centre National de la Recherche Scientifique.

Cette expédition avait été préparée par Madame PICARD, Directeur du C.L.U. de BREST, pour deux chercheurs du Laboratoire de Géographie qu'elle dirige : Madame MOIGN, Maître-assistant agrégée de Géographie et Yvon MOIGN, Cartographe.

Notre mission comportait des études, observations, reconnaissances morphologiques et géologiques du littoral sous-marin autour des 79 et 80 degrés de latitude Nord.

Partis de BREST avec un camion poids lourd, nous traversions successivement l'ALLEMAGNE, le DANEMARK, la SUEDE et ses forêts, la FINLANDE et ses terribles routes lapones encore sous la neige, ses lacs encore gelés et ses immenses troupeaux de rennes. Arrivions enfin au petit port baleinier de TROMSOE au Nord de la Norvège.

Déjà, nous n'avions plus de nuit ; le soleil restait haut sur l'horizon, reflété dans ses chaudes couleurs par les sommets enneigés.

Hélas, il nous fallut attendre encore dix jours à TROMSOE, la banquise étant encore trop importante pour atteindre la base française du C.N.R.S.

Le 10 Juin, un petit brise-glace norvégien, après quatre jours en la Mer de BARENTZ et sur la Mer du GROENLAND, débarqua hommes et matériel aux appointements en bois de My Alesund, par 79° de Latitude Nord.

Juin est le plein été au Spitsberg, pourtant la banquise est là, la neige atteint encore par endroit plus de trois mètres, et pour rejoindre la base française, il fallut utiliser un tracteur à chenilles et traîneaux pour emporter le matériel. Les hommes allaient à skis, ces longs skis de fonds norvégiens.

Des embarcations nous attendaient là-bas, dont une vedette en bois de dix mètres ; "Le KONGSERE", bien protégée des glaces flottantes par d'épaisses plaques de cuivre.

Le "Pack" mit encore plus de quinze jours à se disloquer, ce qui ne nous empêcha pas de dynamiter un "chemin", et aidée du brise-glace NORD SYSSEL, la vedette prit contact avec les glaçons le 1er Juillet à 02h00 par temps clair.

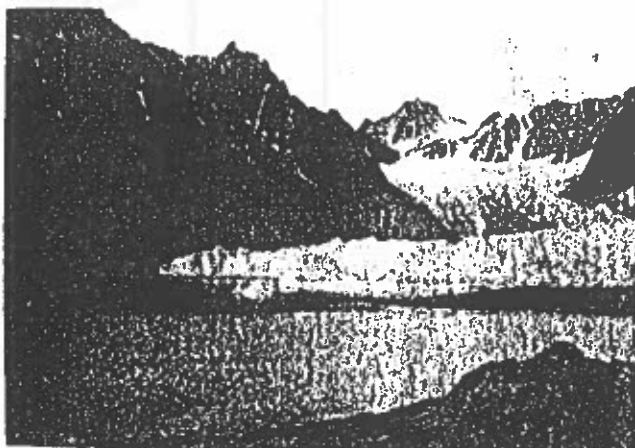
J'avais, pendant ce temps, fait le carénage de la vedette, remonté les éléments du moteur Diesel, installé des dégivrateurs et un sondeur.

C'est alors que je pris officiellement en charge ce petit bâtiment, perdu dans les eaux arctiques ; avec lequel j'ai dû jouer à cache-cache avec ces immenses icebergs qui se fracassent dans un grand bruit de bombardements.

Longeant la banquise sur laquelle les familles de phoques se dorment au soleil de minuit, j'ai réussi à coincer un nouveau-né et l'attraper par la queue (ou les pattes arrière) au moment où il allait disparaître dans une fente de banquise, tel un petit chien cherchant tout d'abord à mordre, il ne tarda pas à se



Le camp au Cap MITRA, devant le glacier du 14 Juillet



Le glacier MEYERBREEN dans la baie de la Croix.

plongeur
sous
la
banquise

Les Eiders, ces canards des glaces, frayaient par bandes de trente à quarante

sujets. Les guillemots et les petits pingouins venaient en curieux nous voir de très près et picorer la coque du bateau.

Les "sternes" ou hirondelles de mer, au moment des couvées à même le sol de "lychen", nous fondaient dangereusement sur le crâne en donnant de terribles coups de becs. Les "labes", curieux oiseaux d'un mètre-vingt d'envergure, poursuivaient sans fin les mouettes blanches afin de se repaître de leurs vomissures.

Pays des morses et des renards blancs venant réclamer hardiment leur morceau de saucisson à l'explorateur, nous apercevions de loin à la jumelle des ours. L'un d'entre nous tomba cependant nez à nez avec un jeune ours blanc d'environ deux cents kilos qui, heureusement pour nous, venait d'être tué par un piège norvégien à fusil.

J'avais déjà pris contact avec l'élément liquide polaire ; je ne cesserai jamais d'admirer le dessous lisse de la banquise, semblable à un immense vitrail de cathédrale, où la lumière solaire traverse son épaisseur d'un mètre à un mètre cinquante, avec ces variations infinies de bleu.

La température de l'eau varie de plus quatre degrés C à moins deux degrés C dans les profondeurs.

Ces profondeurs sont peu habitées près du front des glaciers ! des éponges, des sphyrographes, une vie à l'état larvaire.

Elles sont très riches à une quinzaine de kilomètres des fronts des glaciers. On y trouvait alors des poux-crevettes, des crevettes grises, de gros pétoncles roses, des coques énormes, des araignées de mer blanches et lisses, des oursins, des mias (coquillages préhistoriques), et dessaumons roses.

Les fonds sous-marins sont en beaucoup d'endroits, très riches en maerl et parsemés de laminaires décharnées et de tali breton. Nous n'avons vu que très peu de gros poissons cette année, en raison probablement de la présence

continue des glaces. L'an passé nous avions eu la chance de voir des troupeaux de petites baleines blanches dans leur impressionnant remous, et des requins des glaces. Vers la fin d'août, des orques apparurent, ces terribles dauphins carnivores qui n'hésitent pas à mettre en pièce les grosses baleines noires.

Notre équipement était semblable à celui utilisé dans la rade de BREST, mais le néoprène était mis en double. Et pourtant, malgré notre entraînement, malgré les gants, le pouce puis l'index commençaient toujours à geler au bout de vingt à trente-cinq minutes suivant les endroits. La suite en est désagréable, c'est la terrible "onglée".

J'ai eu à signaler la défektivité d'un détendeur (depuis corrigé) qui, au bout d'un certain temps à une température très basse, se mettait à fuser sans discontinuer. A une température plus clémente il fonctionnait de nouveau normalement.

Ces sondages sous-marins, ces prélèvements d'échantillons, ces croquis, ces relevés et observations sous-marins nous ont menés tour à tour dans la Baie du Roy, au MEYER BREEN, au glacier du 14 Juillet, au Cap Mitra, aux Iles du Prince Charles, à la Baie des Anglais et au Sars.

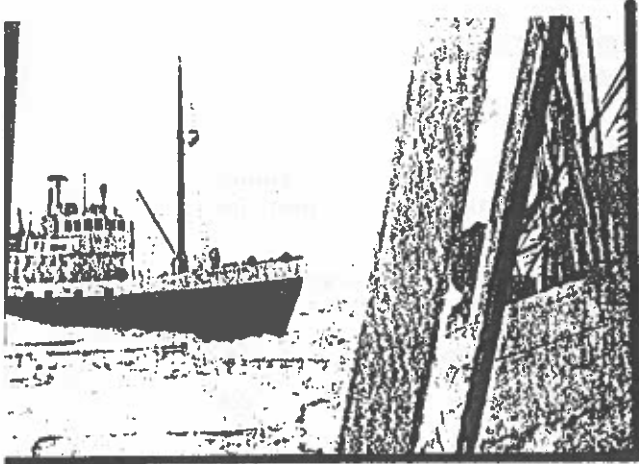
Nous avons ainsi, au gré des camps, fait connaissance d'équipes d'explorateurs Russes, Anglais et Norvégiens. Déjà, l'an passé, j'ai pu donner le baptême de plongée au chef de l'expédition allemande de l'Est. Partout nous suscitons la curiosité et l'intérêt des équipes de chercheurs étrangers.

En août, avec la déclinaison rapide du soleil, nous commençons à sentir venir l'hiver pendant lequel il est, paraît-il, courant d'observer des températures variant de moins quinze degrés C à moins quarante-cinq degrés C, et d'être isolé du reste du monde pendant neuf mois, dont six de nuit.

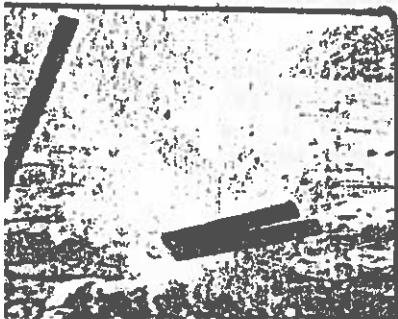
Alors, après ces quatre mois d'expédition, il valait mieux revenir hiverner sur les bords de la Penfeld et continuer l'entraînement de la plongée polaire, sur les magnifiques épaves du dix-septième et du dix-huitième siècles mais ceci est une autre histoire ...



Dégagement des glaçons pour mettre la vedette à l'eau.



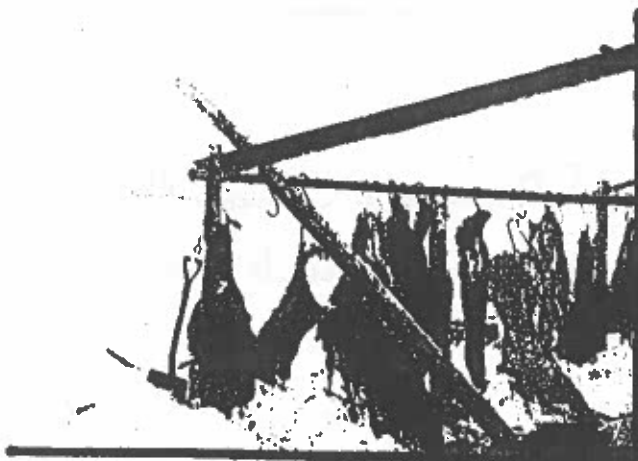
Le brise-glace NORD SYSSEL s'efface pour nous laisser le passage.



Explosion de dynamite dans la banquise.



Il fait meilleur assis sur la glace que sous dix mètres d'eau à - 2° C.



Carcasses de phoques, au frais, garde-manger des chiens à traîneaux.

Société Landaise pour la Protection des Animaux

S. L. P. A.

Avenue Jean Lartigau

Chenil Refuge Intercommunal

40130

CAPBRETON

INFORMATION

DESTINÉE A TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous attirons l'attention de tous les propriétaires d'animaux domestiques (chiens ou chats). S'ils aiment leurs bêtes ils doivent dorénavant les protéger contre certaines décisions relatives à la loi 213 du Code Rural.

Nous rappelons et résumons cette loi toujours en vigueur, qui est appliquée sans restriction dans notre région, à savoir :

- ★ Tout animal errant, sans identification, sera conduit en fourrière et gardé.
- ★ Passé un délai de 4 à 8 jours, celui-ci sera euthanasié si personne n'est venu le réclamer.
- ★ Votre Municipalité est au courant et applique cette loi.

Tous les propriétaires d'animaux doivent donc bien réfléchir à cette loi qui donne peu de temps pour réclamer un animal égaré. Aussi nous vous demandons d'apporter le maximum d'attention à votre compagnon à 4 pattes qui n'est pas un jouet. Lorsque vous l'avez adopté vous avez pris envers lui un engagement moral et n'avez donc pas le droit de le décevoir.

Aussi vous devez le protéger contre cette loi, et pour cela, NOUS VOUS CONJURONS DE LE FAIRE TATOUER, ce qui lui donnera une identification individuelle. Tout animal perdu est conduit en FOURRIERE. Tatoué vous lui donnerez la chance d'être sauvé d'une mort certaine.

Si pour des raisons personnelles, familiales, ou autres, vous ne pouvez plus conserver votre animal, NE LE PERDEZ PAS SUR LE BORD D'UNE ROUTE, MAIS PORTEZ-LE AU REFUGE S.P.A. DE VOTRE LOCALITE, ou il sera protégé et, vous lui donnerez ainsi la chance de retrouver un autre propriétaire.

Alors, méfiez-vous, ne prenez pas cette information à la légère.

Nous sommes à votre disposition pour vous aider et les aider.

Le Président,

Marcel DORGAN

S L P A de Capbreton

Tél. 58 72 18 73

MP BERGET CAPBRETON

Bulletin réalisé par C. Bedat, J. Dumora, E. Terrissolle
avec la participation des Associations et des enfants de l'École
ainsi que J. Martineau.

Photo de couverture: R. Fort

MERCI AU CREDIT AGRICOLE DE SOUSTONS

